

IMMERSIONS TERRITORIALES



VISITE ③

REDÉFINIR L'ESPACE PUBLIC SUR LES AXES DE TRANSPORT PUBLIC

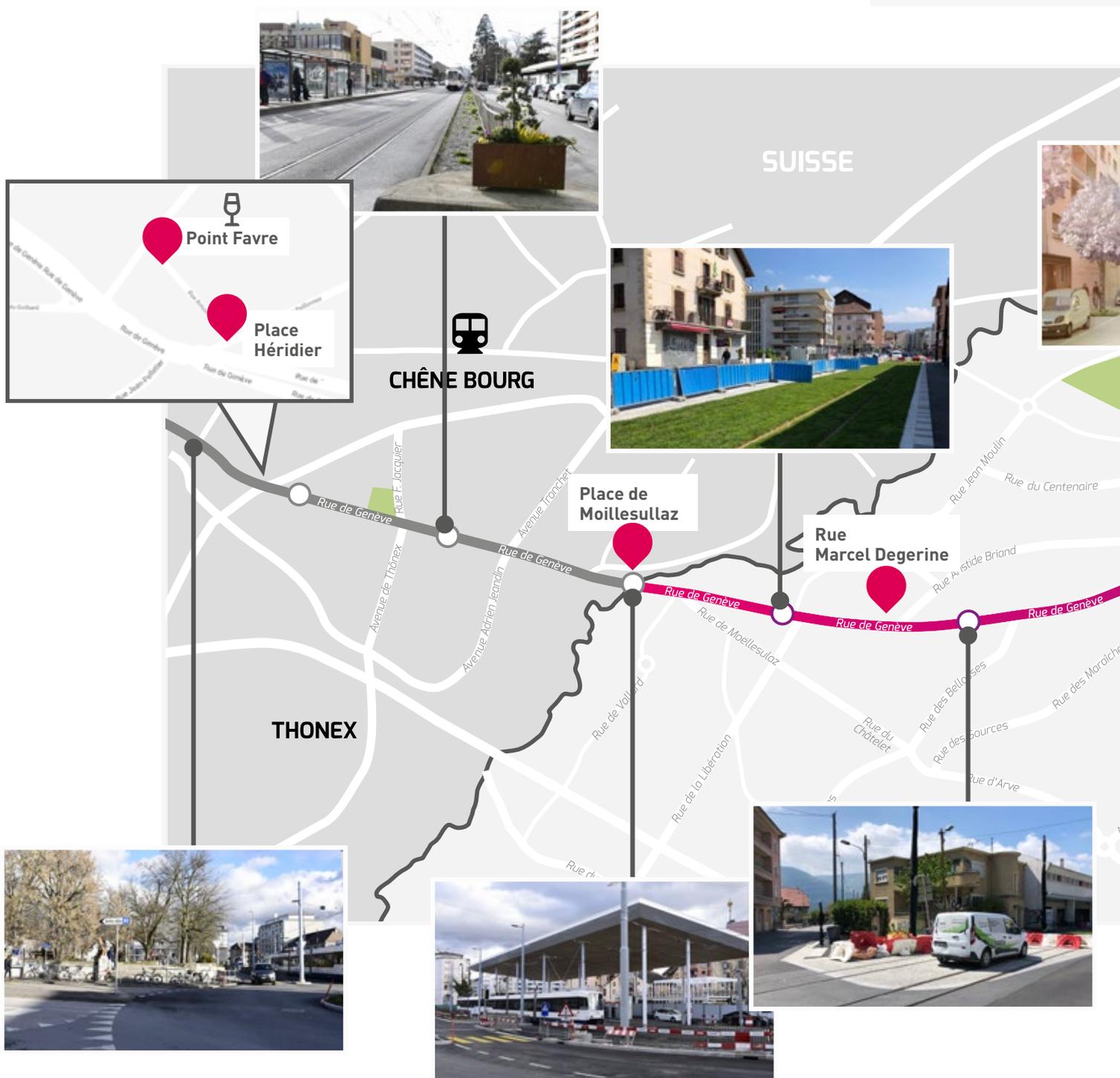
Un nouveau boulevard urbain se dessine entre Genève à Annemasse

1. ESPACE-RUE

Depuis la signature de la Charte transfrontalière de l'Espace-rue, quelques places ont aménagées du côté genevois ; le Projet d'agglomération comprend plusieurs mesures visant à poursuivre une requalification globale de cet axe.

2. PLACE DE MOILLESULLAZ

Afin de faciliter le franchissement de la frontière et les piétons, la place de Moillesullaz a été remodelée, avec la reconstruction de trottoirs et des aménagements paysagers.

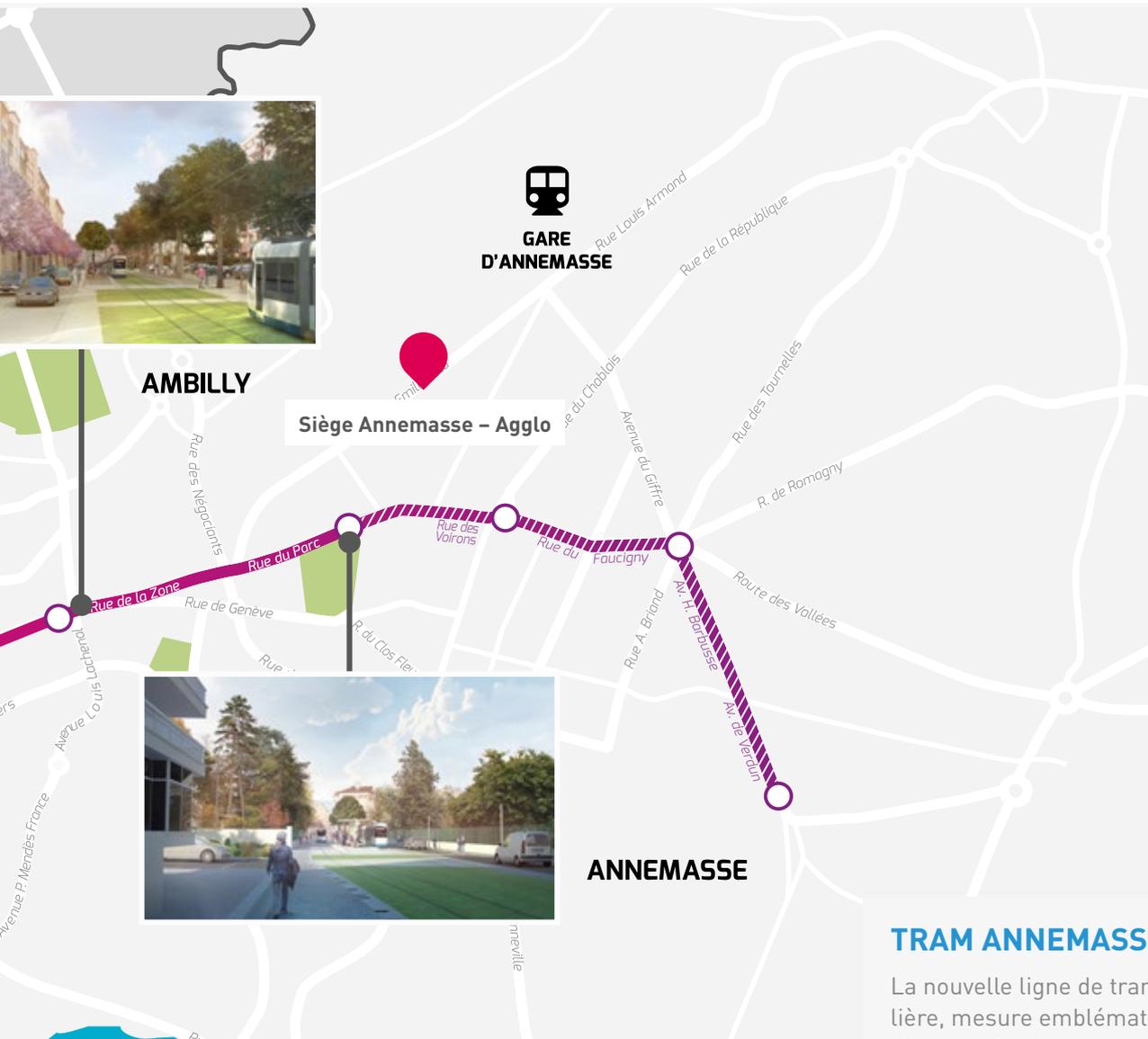


ESULLAZ

issement de la frontière par le tram
Moillesulaz est complètement
struction de la superstructure et
ngers.

3. AMÉNAGEMENT ESPACE PUBLIC

Du côté annemassien, l'insertion de la ligne du tram s'accompagne d'un réaménagement global de l'espace public, de façade à façade, ce qui favorisera la fluidité du tram et la sécurité des piétons tout en contribuant à la végétalisation et à l'animation des quartiers traversés, en pleine restructuration.



VISITE



Point d'arrêt

LIGNE TRAM



1^{ère} étape



2^e étape



En service



Arrêts

TRAM ANNEMASSE

La nouvelle ligne de tram transfrontalière, mesure emblématique du Projet d'agglomération, assurera une liaison entre le centre-ville d'Annemasse et celui de Genève dès décembre 2019. Il viendra appuyer les autres modes de transports de l'agglomération : le Léman Express, le bus Tango ou la Voie Verte du Grand Genève.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

13h15

Accueil officiel par les élus d'Annemasse Agglo, 11 avenue Emile Zola, Annemasse

13h30-14h00

Déplacement en car à la rue Dégerine, à Gaillard

14h00-14h45

Visite de l'espace public de la rue de Genève, à Gaillard

14h45-15h15

Visite de la place de Moillesulaz

15h15-15h30

Déplacement en tram au centre de Chêne-Bourg

15h30-16h15

Visite des places Heridier et Favre, à Chêne-Bourg

16h30-17h30

Table-ronde et apéritif Point Favre à Chêne-Bourg

Ne manquez pas notre prochaine visite Immersions Territoriales, le vendredi 14 juin 2019 sur le thème « Préserver la biodiversité au-delà des frontières – La protection de la faune et de la flore assurée grâce au Contrat corridor Vesancy – Versoix »

Une invitation contenant le détail de la visite vous parviendra prochainement.

Ne manquez pas nos prochaines visites, consultez régulièrement notre site :

www.immersions-territoriales.org